

10
1800



Feuille n° 1808



Le présent registre destiné à inscrire les actes de mariage de la mairie de Pan et contenant feuillets, a été coté et paraphé pendant par premier et dernier, par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de A an 180 Premier feuillet.

Knapper

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Crevelt

CANTON de Nusen

MAIRIE de Willich

N° 1

ACTE DE MARIAGE.

Du premier jour du mois de février mil huit cent huit

ACTE DE MARIAGE de Jean Theodor Conenck âgé de vingt quatre ans, né à Vrieghe, Dépt. de la Roer le deux du mois de mai l'an mil sept cent quatre vingt trois profession de Marchand demeurant à Willich Dépt. de la Roer, fils unique de Jean Conenck demeurant à Vrieghe Dépt. de la Roer et de Jean Gerard Peelen

Et de Marie Catharine Hoeks âgée de vingt sept ans, née à Anrath Dépt. de la Roer le trois du mois de juillet l'an mil sept cent quatre vingt trois fille majeure de Henry Hoeks demeurant à Willich Dépt. de la Roer et de Marguerite Struether

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Willich le dix sept de Janvier pour la première fois et le vingt quatre du même mois pour la seconde fois et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de Willich ; lu les extraits de naissance des époux ; lu le chapitre six du titre du mariage, les parents des époux présents ont déclaré qu'ils avaient été respectueusement consultés sur ce mariage et qu'ils y ont donné leur consentement le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un la Demoiselle Marie Catharine Hoeks, l'autre le sieur Jean Theodor Conenck

En présence de Henry Hoeks demeurant à Willich Dépt. de la Roer profession de batteur âgé de soixante cinq ans de Jean Conenck demeurant à Vrieghe Dépt. de la Roer profession de marchand âgé de soixante cinq ans de Frederic Schmitz demeurant à Willich Dépt. de la Roer profession de cabaretier âgé de trente trois ans de Guillaume Truppens demeurant à Willich Dépt. de la Roer profession de Condouvier âgé de trente quatre ans

Après quoi, nous Pierre Kruls Maire de Willich faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite signé J. Theodor Conenck Marie Catharine Hoeks J. Hoeks J. Schmitz G. Truppens P. Kruls

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL d. *Cruvel*
CANTON d. *Nersen*
MAIRIE d. *Wiltich*

N. 2

ACTE DE MARIAGE.

Du *huitième* jour du mois d. *Janvier* mil huit cent *huit*
ACTE DE MARIAGE de *Pierre Michel Spücker*
âgé de *Vingt quatre* ans, né à *Wiltich* Dép.t d. *la Roer*
le *sept* du mois d. *Octobre* l'an mil sept cent *quatre vingt trois* profession
d. *journalier* demeurant à *Wiltich* Dép.t d. *la Roer*, fils *majeur*
d. *Conrad Spücker* demeurant à *Wiltich*
Dép.t d. *la Roer* et d. *Agnes Moelles*
Et de *Christine Massen*
âgée de *Vingt cinq* ans, née à *Sankt* Dép.t d. *la Roer*
le *treizième* du mois d. *Decembre* l'an mil sept cent *quatre vingt deux* fille
majeure d. *Jean Jacob Massen* demeurant à *Wiltich*
Dép.t d. *la Roer* et d. *Maria Sandkaat*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wiltich* le *Vingt quatre* Janvier pour la première fois et le *treize* du même mois pour la seconde fois et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Wiltich*; lu les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, les parents vivans présents d'autant qu'ils avoient été respectivement consultés sur ce mariage et qu'ils avoient consenti le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la demoiselle Christine Massen*, l'autre l. *Jeune Pierre Michel Spücker*

En présence de *Conrad Spücker* demeurant à *Wiltich*
Dép.t d. *la Roer* profession d. *journalier* âgé de *cinquante sept ans*
d. *Jacques Spücker* demeurant à *Wiltich*
Dép.t d. *la Roer* profession d. *passemur* âgé de *treize ans*
d. *Henry Palmers* demeurant à *Wiltich*
Dép.t d. *la Roer* profession d. *Cultivateur* âgé de *quarante huit ans*
d. *Hermann Fuetges* demeurant à *Wiltich*
Dép.t d. *la Roer* profession d. *particulier* âgé de *Vingt trois ans*

Après quoi, nous *Pierre Kruls* Maire d. *Wiltich* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

Jeune Christine Massen épouse auctorisée
Pierre Michel Spücker époux auctorisé
Conrad Spücker
Jacques Spücker
Henry Palmers
Hermann Fuetges
Pierre Kruls
Jeune Christine Massen
Pierre Michel Spücker
Conrad Spücker
Jacques Spücker
Henry Palmers
Hermann Fuetges
Pierre Kruls



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Crevin*

CANTON de *Nersen*

MAIRIE de *Willich*

N. 3. ACTE DE MARIAGE.

Du *Vingt troisième* jour du mois de *fevrier* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Michel Bonnen*
Âgé de *Vingt cinq* ans, né à *Willich* Dép.t de *la Roer*
le *dix huit* du mois de *Juillet* l'an mil sept cent *quatre Vingt trois* profession
de *fabricant de bas* demeurant à *Willich* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
d' *Jean Jacques Bonnen* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* et d' *Adelaid Liguette*

Et de *Catherine Marguerite Kaufmanns*
Âgée de *Vingt quatre* ans, née à *Willich* Dép.t de *la Roer*
le *Vingt six* du mois de *Decembre* l'an mil sept cent *quatre Vingt quatre* fille
majeure d' *Jacques Kaufmanns* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* et d' *Marie Marguerite Krings*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willich* le *sept*
du mois de fevrier pour la première fois et le *quatorze* du
même mois pour la seconde fois
et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willich*; lu
l' *extrait*, de naissance de, époux; lu le chapitre six du titre du mariage, les parents respectifs
présents *durant* qu'ils *avoient* été respectueusement consultés sur le mariage et
qu'ils y *avoient* consentis
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la Demoiselle Catherine Mar-*
guerite Kaufmanns, l'autre *l' époux Jean Michel Bonnen*.

En présence de *Jacques Kaufmanns* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* profession de *mercier* âgé de *cinquante neuf ans*
de *Laurent Bonnen* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* profession de *fabricant de bas* âgé de *quarante ans*
de *Jean Dresch* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* profession de *fabricant de bas* âgé de *cinquante deux ans*
de *Jean Henry Schmitz* demeurant à *Crevin*
Dép.t de *la Roer* profession de *mercier* âgé de *Vingt trois ans*

Après quoi, nous *Pierre Krato* Maire de *Willich* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*
approuvé le mot signé

Joséphine Michel Bonnen Catherine Marguerite Kaufmanns
Jacques Kaufmanns Laurent Bonnen
J. H. Schmitz Jean Dresch *Willich*

Monsieur le Marquis de Hédouville

J'ai l'honneur de vous dire, que
les trois individus désignés dans votre
lettre d'hier ont envoyés ici leurs
domestiques avec chacun une voiture
chargée de foin & d'avoine

J'ai l'honneur de vous saluer

Pour le Marquis abtens.
glabaz le 29 Janv. Le 1^{er} Secretaire

1813.

W. de Hédouville

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Creveld*
CANTON de *Nersen*
MAIRIE de *Willik*.

N. D.

A C T E D E M A R I A G E.

Du *Vingt troisième* jour du mois de *juin* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Pierre Hoermes*
âgé de *Vingt six* ans, né à *Vaarst* Dép.t de *la Roer*
le *premier* du mois de *mai* l'an mil sept cent *quatre vingt un* profession
de *Journalier* demeurant à *Willik* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
de *Henrij Hoermes* demeurant à *Willik*
Dép.t de *la Roer* et de *Agnes Mangen Dées*

Et de *Marie Gerdrut Doerper*
âgée de *Vingt quatre* ans, née à *Ostcrath* Dép.t de *la Roer*
le *treizième* du mois de *juin* l'an mil sept cent *quatre vingt trois* fille
majeure de *Jean Michet Doerper* demeurant à *Willik*
Dép.t de *la Roer* et de *Elise Broekers*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willik* le
sept février pour la première fois, et le *quatorze* du même mois
pour la seconde fois

et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willik*; lu
les extraits de naissance des époux, lu le chapitre six du titre du mariage, les parents présents
déclarant qu'ils n'ont eu aucun empêchement légal au mariage et
qu'ils y ont consenti
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la susdite Marie*
Gerdrut Doerper, l'autre *le sieur Jean Pierre Hoermes*

En présence de *Henrij Hoermes* demeurant à *Willik* âgé de *soixante trois ans*
Dép.t de *la Roer* profession de *meunier*
de *Jacques Doerper* demeurant à *Ostcrath*
Dép.t de *la Roer* profession de *papiermoulin* âgé de *Vingt sept ans*
de *Jean Pierre Pukels* demeurant à *Willik*
Dép.t de *la Roer* profession de *papiermoulin* âgé de *Vingt cinq ans*
de *Gerard Weusemes* demeurant à *Willik*
Dép.t de *la Roer* profession de *contangeur* âgé de *quarante cinq ans*

Après quoi, nous *Pierre Kruis* Maire de *Willik* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *Signé*

Josephus Johannes Hermannus Henricus Hoermes
Josephus Johannes Pukels autres ont déclaré se joindre
Signé



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cuwil*

CANTON de *Nersen*

MAIRIE de *Willuh*

No 51

ACTE DE MARIAGE.

Du *Seizieme* jour du mois de *mai* mil huit cent *huit*
ACTE DE MARIAGE de *Jean Mathieu Weeger*
Agé de *vingt huit* ans, né à *Willuh* Dép.t de *la Boer*
le *vingt trois* du mois de *mai* l'an mil sept cent *soixante dix neuf* profession
d' *Charpentier* demeurant à *Willuh* Dép.t de *la Boer*, fils *majeur*
de *Jean Pierre Weeger* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Boer* et de *Cacillie Lant*

Et de *Anne Christine Wajmes*
Agée de *Trente* ans, née à *Enrath* Dép.t de *la Boer*
le *quatorze* du mois de *Septembre* l'an mil sept cent *soixante dix huit* fille
majeure de *Jean Conrad Wajmes* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Boer* et de *Magdalene Jacobs aussi dite*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willuh*, la première
jour du mois de mai pour la première fois et le huit du
même mois pour la seconde fois
et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willuh*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *la mère de l'époux*
présente d'ailleurs qu'elle doit être respectueusement consultée et qu'elle y avait
consenti
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *La Demoiselle Anne Christine*
Wajmes, l'autre *le sieur Jean Mathieu Weeger*

En présence de *Antoine Weeger* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Boer* profession d' *Cultivateur* âgé de *quarante un* ans.
d' *Jean Pierre Hutzen* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Boer* profession d' *Cultivateur* âgé de *quarante huit* ans.
d' *Herman Joetger* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Boer* profession d' *Cultivateur* âgé de *vingt trois* ans.
d' *Adam Weeger* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Boer* profession de *Charpentier* âgé de *vingt neuf* ans.

Après quoi, nous *Pierre Reuls* Maire de *Willuh* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Marius Weeger
Gallus Cülzen
Adam Weeger

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cruvel*

CANTON de *Nersin*

MAIRIE de *Willuh*

N. 6

ACTE DE MARIAGE.

Du *premier* jour du mois de *juin* mil huit cent *huit*
 ACTE DE MARIAGE de *Jean Mathieu Heek*
 âgé de *quarante cinq* ans, né à *Vorst* Dép.t de *la Roer*
 le *vingt trois* du mois de *Mars* l'an mil sept cent *soixante trois* profession
 d' *Cultivateur* demeurant à *Nersin* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
 d' *son père Heek* demeurant à *Nersin*
 Dép.t de *la Roer* et de *Jean Gerdrut Weeger*, veuve *Anne Barbe Heek*
 Et de *Marie Gerdrut Weeger*
 âgée de *huit* ans, née à *Willuh* Dép.t de *la Roer*
 le *vingt* du mois de *août* l'an mil sept cent *soixant dix* fille
majeur d' *son père Weeger* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* et de *Cécile Lank*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willuh et Nersin*
le vingt trois du mois de mars pour la première fois et le vingt neuf du même
mois pour la seconde fois.
 et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willuh et Nersin*; lu
 les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *la mère de l'époux*
présent déclarant qu'elle avait été préalablement consultée sur le mariage et qu'elle y avait
consenti. Au d'acte de décès d' Anne Barbe Heek
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la Demoiselle Marie*
Gerdrut Weeger, l'autre *le sieur Jean Mathieu Heek*
 En présence de *Jean Henrij Busch* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession d' *maurissier* âgé de *vingt huit ans*
 d' *Mathieu Weeger* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession d' *charpentier* âgé de *vingt huit ans*
 d' *Antoine Weeger* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession d' *Charpentier* âgé de *quarante trois*
 d' *Adam Weeger* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession d' *Charpentier* âgé de *soixant six*

Après quoi, nous *Jean Weeger* Maire de *Willuh* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Josim Janssens
 Les autres assistants ont déclaré en faveur *signé*
signé



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cruell*
CANTON de *Nusun*
MAIRIE de *Willutz*

N. 7. ACTE DE MARIAGE.

Du *Vingt deuxième* jour du mois de *juin* mil huit cent *huit*
ACTE DE MARIAGE de *Jean Henry Pascher*
âgé de *vingt cinq* ans, né à *Willutz* Dép.t de *la Roer*
le *vingt un* du mois de *avril* l'an mil sept cent *quatre vingt trois* profession
d' *Cultivateur* demeurant à *Willutz* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
d' *Pierre Pascher* demeurant à *Willutz*
Dép.t de *la Roer* et d' *Anne Brangs*
Et de *Marie Magdalene Essers*
âgée de *vingt sept* ans, née à *Willutz* Dép.t de *la Roer*
le *vingt neuf* du mois de *avril* l'an mil sept cent *quatre vingt* fille
majeur d' *Jean Essers* demeurant à *Willutz*
Dép.t de *la Roer* et d' *Sœur Elise Weigers*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willutz le deux*
juin pour la première fois et le dix neuf du même
mois pour la seconde fois

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willutz*; lu
Le extrait, de naissance de *époux*; lu le chapitre six du titre du mariage, *les deux des Esposés*
présents déclarant qu'ils avaient été respectueusement consultés sur ce mariage et qu'ils
avaient consentis
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la demoiselle Marie Magdalene*
Essers, l'autre *le sieur Jean Henry Pascher*

En présence de *Jean Essers* demeurant à *Willutz*
Dép.t de *la Roer* profession d' *Cultivateur* âgé de *soixante dix ans*
d' *Pierre Pascher* demeurant à *Willutz*
Dép.t de *la Roer* profession d' *Cultivateur* âgé de *cinquante sept ans*
d' *Jean Pascher* demeurant à *Willutz*
Dép.t de *la Roer* profession d' *Cultivateur* âgé de *vingt sept ans*
d' *Jean Mathieu Löffelmann* demeurant à *Willutz*
Dép.t de *la Roer* profession d' *domestique Cultivateur* âgé de *vingt six ans*

Après quoi, nous *Pierre Weigers* Maire de *Willutz* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*, excepté *l'épouse*

et le témoin Löffelmann *Jacques Weigers* *Johann Weigers*
Johann Weigers *Johann Weigers*
Willutz

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Crevel

CANTON de Mersen

MAIRIE de Willuh

ACTE DE MARIAGE.

N. 8

Du *Vingt Septième* jour du mois de *Juin* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Mathieu Chodor Höhr* âgé de *Arant trois* ans, né à *Osterath* Dép.t de *la Roer* le *cinquième* du mois de *Juin* l'an mil sept cent *soixante quinze* profession d' *ordonneur* demeurant à *Osterath* Dép.t de *la Roer*, fils majeur d' *Geofroi Höhr* demeurant à *Willuh* et d' *Adelaid Sarah*

Et de *Anne Sibille Binger* âgée de *Vingt huit* ans, née à *Willuh* Dép.t de *la Roer* le *neuf* du mois de *Juin* l'an mil sept cent *quatre vingt* fille majeure d' *Lucas Binger* demeurant à *Willuh* et d' *Adelaid Hoyer*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willuh et à Osterath le deux du mois de Juin pour la première fois et le dix neuf du même mois pour la seconde fois* et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willuh et Osterath*; lu les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, le père de l'époux et le mère de l'épouse présents déclarant qu'ils avaient été respectueusement consultés sur le mariage et qu'ils y avaient consenti le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la demoiselle Anne Sibille Binger*, l'autre le *jeune Mathieu Chodor Höhr*

En présence de *Geofroi Höhr* demeurant à *Osterath* Dép.t de *la Roer* profession de *bonnetier* âgé de *soixante six ans* d' *Jean Pierre Binger* demeurant à *Willuh* Dép.t de *la Roer* profession de *tailleur* âgé de *trante ans* d' *Joseph Hauser* demeurant à *Willuh* Dép.t de *la Roer* profession de *cultivateur* âgé de *soixante un ans* d' *Henri Hoyer* demeurant à *Willuh* Dép.t de *la Roer* profession de *mécanicien* âgé de *trois ans*

Après quoi, nous *Pierre Kuntz* Maire de *Willuh* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

Mathieu Höhr *Geofroi Höhr* *Jean Pierre Binger* *Joseph Hauser* *Henri Hoyer* *Pierre Kuntz* *Lucas Binger* *Adelaid Höhr* *Adelaid Hoyer*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Quell*

CANTON de *Nersen*

MAIRIE de *Willich*

ACTE DE MARIAGE.

Le *vingt* jour du mois de *Juillet* mil huit cent *Huit*

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Jacques Heikes*
 âgé de *dix neuf* ans, né à *Nersen* Dép.t de *la Roer*
 le *vingt* du mois de *septembre* l'an mil sept cent *quatre vingt neuf* profession
 de *papementeur* demeurant à *arrad* Dép.t de *la Roer* fils *mineur*
 de *Pierre Heikes* demeurant à *arrad*
 Dép.t de *la Roer* et de *Jean Anne Catharine Boekels*

Et de *Anne Marie Catharine Hahnen*
 âgée de *vingt six* ans, née à *Bullger* Dép.t de *la Roer*
 le *vingt* du mois de *Novembre* l'an mil sept cent *quatre vingt deux* fille
 majeure de *Theodor Hahnen* demeurant à *Bullger*
 Dép.t de *la Roer* et de *Jean Elise Blom*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Nersen et Willich*
 le *vingt six* pour la première fois et le *trois* pour la
 seconde fois

et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Nersen et Willich* ; lu
 l'extrait, de naissance de, époux ; lu le chapitre six du titre du mariage, les *parents*
 présents *declorant qu'ils consentent en ce mariage*
 le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *l'adame* *Anne Marie*
Catharine Hahnen, l'autre l'*époux* *Pierre Jacques Heikes*

En présence de *Pierre Heikes* demeurant à *Venrath*
 Dép.t de *la Roer* profession de *papementeur* âgé de *soixante ans*
 de *Theodor Hahnen* demeurant à *Bullger*
 Dép.t de *la Roer* profession de *paracel* âgé de *soixante deux ans*
 de *Henry Hahnen* demeurant à *West*
 Dép.t de *la Roer* profession de *journalier* âgé de *deux ans*
 de *Henry Blom* demeurant à *Willich*
 Dép.t de *la Roer* profession de *cultivateur* âgé de *quarante ans*

Après quoi, nous *Pierre Veruls* Maire de *Willich* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

signé
lesdits époux et témoins ont dit au mariage signé

Maire

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cruell*

CANTON de *Norschen*

MAIRIE de *Willuh*

N. 10

ACTE DE MARIAGE.

Du *vingt neuvième* jour du mois de *octobre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Pierre Guerin Dappen*
 âgé de *vingt cinq* ans, né à *Bullgen* Dép.t de *la Roer*
 le *trois* du mois de *avril* l'an mil sept cent *quatre vingt trois* profession
 de *valet* demeurant à *Willuh* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
 de *Jean Dappen* demeurant à *Bullgen*
 Dép.t de *la Roer* et de *Jean Marguerite Berrischen*
 Et de *Anne Marie Sansberg*
 âgée de *vingt sept* ans, née à *Norschen* Dép.t de *la Roer*
 le *vingt* du mois de *avril* l'an mil sept cent *soixante cinq* fille
majeure de *Jean Sansberg* demeurant à *Norschen*
 Dép.t de *la Roer* et de *Jeanne Marie Stahl*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willuh le neuf*
du mois d'octobre pour la première fois et le dix du
même mois pour la seconde fois.
 et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willuh*; lu
 les extraits de naissance de l'époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *Van de Extracten*
de Diers van parus des Epoux
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la demoiselle Anne*
Marie Sansberg, l'autre l'*Jean Pierre Guerin Dappen*
 En présence de *Martin Blich* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession de *l'esperand* âgé de *vingt un ans*
 de *Joseph Spunther* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession de *tailleur* âgé de *vingt six ans*
 de *Jean Schold* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession de *Marchand* âgé de *vingt quatre ans*
 de *Jean Muntz* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession de *parlementier* âgé de *vingt quatre ans*

Après quoi, nous *Sieur Kuntz* Maire de *Willuh* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

Johannes Kuntz *Martin Blich* *Johannes Muntz*
Les autres assistans ont déclaré n'avoir signé
Kuntz

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Creuels*

CANTON de *Nursen*

MAIRIE de *Willuh*

ACTE DE MARIAGE.

Du *Vingt quatrième* jour du mois de *octobre* mil huit cent *soixant*

ACTE DE MARIAGE de *Louis Hofer*
 âgé de *trante* ans, né à *Willuh* Dép.t de *la Roer*
 le *Vingt trois* du mois de *février* l'an mil sept cent *soixante dix huit* profession
 d' *Cultivateur* demeurant à *Willuh* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
 d' *Jean Thomas Hofer* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* et d' *Eve Langenfels*

Et de *Sybillle Christine Schmitz*
 âgée de *vingt six* ans, née à *Willuh* Dép.t de *la Roer*
 le *Vingt six* du mois de *avril* l'an mil sept cent *soixante deux* fille
 majeure d' *Conrad Schmitz* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* et d' *Barbare Palmers*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willuh le neuf*
 de *mois d'octobre* pour la *première* fois et le *siège* du
 même *mois* pour la *seconde* fois
 et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willuh* ; lu

les extraits de naissance de l'époux, lu le chapitre six du titre du mariage, *Les père et mère vivants*
 présents ont dû être *qu'ils aient été consultés respectivement sur le mariage et*
qu'ils y aient consenti
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la Demoiselle Sybillle*
Christine Schmitz, l'autre *Jean Louis Hofer*

En présence de *Conrad Schmitz* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession d' *contingent* âgé de *soixante deux ans*
 d' *Jacques Schumacher* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession d' *contingent* âgé de *vingt cinq ans*
 d' *Georgius Kruls* demeurant à *Schieflahn*
 Dép.t de *la Roer* profession d' *teuturier* âgé de *trante un ans*
 d' *Michel Munch* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession d' *scripturne de contubule* âgé de *vingt huit ans*

Après quoi, nous *Carre Kruls* Maire de *Willuh* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Lodovicus Hofer Sybillle Christine Schmitz Conrad Hofer
Jacques Schumacher Schmitz Kruls Michel Munch Kruls

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cruell*
CANTON de *Nurn*
MAIRIE de *Willuh*

N. 12
ACTE DE MARIAGE.

Du *Vingt cinquième* jour du mois de *octobre* mil huit cent *soixant*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Jacques Cloeren*
âgé de *brut un* ans, né à *Willuh* Dép.t de *la Roer*
le *deux* du mois de *Jullet* l'an mil sept cent *soixante six* profession
de *Charpentier* demeurant à *Willuh* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
de *Jean Cloeren* *decedé* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Roer* et de *Jean Catharin Menzen*
Et de *Marie Catharin Vippes*
âgée de *vingt un* ans, née à *Sischelen* Dép.t de *la Roer*
le *vingt huit* du mois de *Decembre* l'an mil sept cent *quarante sept* fille
majeure de *Guillaume Vippes* demeurant à *Sischelen*
Dép.t de *la Roer* et de *Helene Vames*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willuh* le *neuf* du
mois d'octobre pour la *première* fois et le *seiz* du même
mois pour la *seconde* fois.
et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willuh*; lu
les *extraits*, de naissance des *époux*; lu le chapitre six du titre du mariage, le *premier* de l'acte
présent et *consentant*. Au *les* *extraits* des *deux* des *parents* *mere* *del* *époux*
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la demoiselle Marie*
Catharin Vippes, l'autre *le sieur Jean Jacques Cloeren*
En présence de *Guillaume Vippes* demeurant à *Sischelen*
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* âgé de *cinquante deux* ans
de *Joseph Heimers* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Roer* profession de *Carlier* âgé de *brut six* ans
de *Guillaume Vippes* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* âgé de *vingt deux* ans
de *Jean Arnold Schan* demeurant à *Willuh*
Dép.t de *la Roer* profession de *Chapelier* âgé de *vingt deux* ans

Après quoi, nous *Jean Cruell* Maire de *Willuh* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Johann Jacobus Hofman Willfahnen Vippes
Willfahnen L. Dreyer Josua Arnold Hofman
Les autres ont dû être refusés signer.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Creved*

CANTON de *Nersen*

MAIRIE de *Willuh*

N. 19

ACTE DE MARIAGE.

Du *Deuxième* jour du mois de *Novembre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de

Jacques Noeles
 âgé de *vingt neuf* ans, né à *Willuh* Dép.t de *la Roer*
 le *vingt* du mois de *août* l'an mil sept cent *soixant dix neuf* profession
 de *Valet* demeurant à *Willuh* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
 de *Jean Noeles* demeurant à *Bulgen*
 Dép.t de *la Roer* et de *Marquerte Griengs d'indé*
 Et de *Magdalene d'auwenges*
 âgée de *vingt huit* ans, née à *Glabach* Dép.t de *la Roer*
 le *treize* du mois de *Janvier* l'an mil sept cent *quatre vingt* fille
 majeure de *Henry d'auwenges d'icidé* demeurant à *Glabach*
 Dép.t de *la Roer* et de *Marquerte Dorson*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willuh le jour*
du mois d'octobre pour la première fois et le vingt trois
du même mois pour la seconde fois
 et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willuh*; lu
 les extrait, de naissance de, époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *les père et mère*
des époux présents déclarant qu'ils avaient été consultés sur ce mariage et qu'ils y avaient consenti
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la jeune Magdalene*
d'auwenges, l'autre *le sieur Jacques Noeles*
 En présence de *Jean Noeles* demeurant à *Bulgen*
 Dép.t de *la Roer* profession de *Journaler* âgé de *soixante un ans*
 de *Pierre Clement Griengs* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession de *Journaler* âgé de *quarante ans*
 de *Michel Noeles* demeurant à *Willuh*
 Dép.t de *la Roer* profession de *Valet* âgé de *vingt sept ans*
 de *Jacques d'auwenges* demeurant à *Willuh*
 Dép.t à *la Roer* profession de *Vesperand* âgé de *vingt six ans*

Après quoi, nous *Pierre Vriens* Maire de *Willuh* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Josephus Meffers *Les Epoux et les autres témoins ont*
declaré ne savoir signer
Meffers

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Corwell*
CANTON de *Nerssen*
MAIRIE de *Willich*

N. 16
ACTE DE MARIAGE.

Du *septième* jour du mois de *Novembre* mil huit cent *huit*
ACTE DE MARIAGE de *Jean Pierre Pesches*
âgé de *cinquante huit* ans, né à *Nerssen* Dép.t de *la Roer*
le *septième* du mois de *Mars* l'an mil sept cent *cinquante* profession
de *journalier* demeurant à *Willich* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
de *Jean Guillaume Pesches* demeurant à *Nerssen*
Dép.t de *la Roer* et de *Jean Gerdrut Kirschkes* *veuf* *à* *Gerdrut*
Et de *Marie Adélaïde Boebbers* *veuf* *à* *Wiersen*
âgée de *vingt huit* ans, née à *Willich* Dép.t de *la Roer*
le *douzième* du mois de *Avril* l'an mil sept cent *quatre vingt* fille
majeur de *Jean Jacques Boebbers* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* et de *Marie Tholz Schneiders*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willich* le
vingt trois du mois de *Octobre* pour la première fois et le
quatre du même mois pour la seconde fois
et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willich*; lu
les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *la l'extrait de*
dicés de l'épouse du mari le mère de l'époux présent déclarant qu'elle avait été consultée
sur ce mariage et qu'elle y avait consenti
le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la demoiselle Marie*
Adélaïde Boebbers, l'autre *le sieur Jean Pierre Pesches*
En présence de *Jean Pierre Golze* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* profession de *journalier* âgé de *quarante ans*
de *Mathieu Schmitz* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* âgé de *trante deux ans*
de *Jean Braubiers* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* profession de *manœuvre* âgé de *trante cinq ans*
de *Mathieu Henages* demeurant à *Willich*
Dép.t de *la Roer* profession de *filleur de lin* âgé de *trante huit ans*

Après quoi, nous *Jean Verult* Maire de *Willich* faisant les
fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Mathieu Schmitz *Jos. Verult* *Lucas Verult*
Les autres assistants ont dû être usés pour signer

Verult

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Cruell*

CANTON de *Nersen*

MAIRIE de *Willich*

No 15 ACTE DE MARIAGE.

Du *huitième* jour du mois de *novembre* mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Mathieu Botzen*
 âgé de *vingt sept* ans, né à *Willich* Dép.t d *la Roer*
 le *neuf* du mois de *novembre* l'an mil sept cent *soixante onze* profession
 de *filan d'olive* demeurant à *Willich* Dép.t d *la Roer*, fils *majeur*
 de *Jean Panneau Botzen* demeurant à *Willich*
 Dép.t d *la Roer* et d *Anne Gerdrut Wimmers* *veuve*

Et de *Marie Agnes Cillmanns*
 âgée de *vingt neuf* ans, née à *Kaarst* Dép.t d *la Roer*
 le *vingt sept* du mois de *Décembre* l'an mil sept cent *soixante neuf* fille
 majeure de *Jean Henrij Cillmanns* demeurant à *Kaarst*
 Dép.t d *la Roer* et d *Christine Schmitz* *veuve*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Willich* le
vingt trois du mois de *Octobre* pour la première fois et
 le *truite* du même mois pour la seconde fois
 et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Willich*; lu
 les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *sur les Extraits*
des registres de décès de père et mère respectifs
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public au termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la Demoiselle Marie Agnes*
Cillmanns, l'autre le *Jour Jean Mathieu Botzen*

En présence de *Jean Cillmanns* demeurant à *Viers*
 Dép.t d *la Roer* profession de *journalier* âgé de *vingt ans*
 de *Mathieu Botzen* demeurant à *Willich*
 Dép.t d *la Roer* profession de *tailleur* âgé de *quarante huit ans*
 de *Jacques Morlens* demeurant à *Willich*
 Dép.t d *la Roer* profession de *perceur* âgé de *cinquante sept ans*
 de *Jean Pierre Nipeler* demeurant à *Willich*
 Dép.t d *la Roer* profession de *tailleur* âgé de *vingt cinq ans*

Après quoi, nous *Jean Peter* Maire d *Willich* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite *signé*

Les époux ont déclaré ne savoir signer.
Johann Peter Vesseler *Jacobus* *Martin* *porteur*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de *Wull*

CANTON de *Nerten*

MAIRIE de *Wull*

N. 16.

ACTE DE MARIAGE.

Du *neuvième* jour du mois de *novembre* mil huit-cent *huit*
 ACTE DE MARIAGE de *Henry Guillaume Schreiner*
 âgé de *vingt sept* ans, né à *Wull* Dép.t de *la Roer*
 le *trente* du mois de *août* l'an mil sept cent *quatre vingt un* profession
 de *passementier* demeurant à *Wull* Dép.t de *la Roer*, fils *majeur*
 de *Jean Pierre Schreiner veuf* demeurant à *Wull*
 Dép.t de *la Roer* et de *Catharine Jange*
 Et de *Sybille Sophie Goerster*
 âgée de *trente deux* ans, née à *Ramrath* Dép.t de *la Roer*
 le *trente* du mois de *juillet* l'an mil sept cent *soixante deux* fille
 majeure de *Jean Christian Goerster* demeurant à *Ramrath*
 Dép.t de *la Roer* et de *Antoinette Neuen, veuve de Jean Michel Wapper*

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Wull* le *trente*
du mois d'octobre pour la première fois, et le *sept* du mois de *novembre*
pour la seconde fois
 et affichés au termes de la loi à la porte principale de la mairie de *Wull*; lu
 les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *du livre de Lois de*
Jean Magnasson. Les mères des époux présent d'abord qu'elles ont été consultées sur ce
 le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de
 la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *la veuve Sybille Sophie*
Goerster, l'autre le *Jean Henry Guillaume Schreiner*
 En présence de *Mathieu Schreiner* demeurant à *Wull*
 Dép.t de *la Roer* profession de *passementier* âgé de *trente six ans*
 de *Jean Schreiner* demeurant à *Wull*
 Dép.t de *la Roer* profession de *journalier* âgé de *quarante ans*
 de *Christian Goerster* demeurant à *Ramrath*
 Dép.t de *la Roer* profession de *Cultivateur* âgé de *vingt huit ans*
 de *Henry Petrus* demeurant à *Wull*
 Dép.t de *la Roer* profession de *Copieur de loi* âgé de *quarante cinq ans*

Après quoi, nous *Pierre Weber* Maire de *Wull* faisant les
 fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en
 mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite

Sybilie Sophie Goerster
Henry Wilhelm Schreiner
Math Schreiner *Johann Goerster* *Christian Goerster*
Henry Petrus *Antoinette Neuen*
Wull



Le an mil huit cent huit le douze du mois
de Juin pour la premiere fois, et le dia neuf
du même mois pour la Seconde fois, Nous
Henri Huber, Maire d'Orserath Arrondis-
sement de Crefeld avons annoncé et publié
à l'heure du midi de haute et intelligible voix
devant la porte extérieure de la maison commune,
qu'il y a promesse de mariage entre Mathieu
Höhr, Cordonnier agé de trente trois ans né
et domicilié à Orserath fils majeur de Geoffroi
Höhr, et de Adelaïde Pasch, et Anne Sibille
Binger, agé de vingt huit ans née à Willich
fille de Pierre Binger, et Adelaïde Hofer.

La présente publication a été ensuite affichée
au lieu accoutumé sans qu'aucune opposition
ait été faite contre ce mariage.

Le Maire d'Orserath Signé

Huber.



Table alphabétique des actes de mariages de
la Mairie de Willutz pour l'an 1808. Duplé en
exécution du décret impérial du 26 juillet 1807.

N ^o	Noms et surnoms	Dates des actes	N ^o	Noms et surnoms	Dates des actes
3	Bonnen Jean Michel marié à Catharine Mary Brändman	23 février	8	Höhr Mathieu Théodor marié à Anne Sibille Bringer	27 juin
15	Botzen Jean Mathieu à Marie Agnes Vilmar	8 novembre	13	Noeles Jacques à Magdalen Bräunger	2 novembre
12	Noeren Jean Jacques à Marie Catharine Vieppes	25 octobre	7	Pächter Jean Henry à Marie Magdalen Evers	22 juin
10	Dapper Pierre guimé à Marie Lausberg	19 2	14	Pepkes Jean Pierre à Marie Adelaide Noellers	17 novembre
6	Hack Jean Mathieu à Marie Gertrud Weeger	1 juin	16	Schreiner Henry Guillaume à Sibille Sophie Förster	9 novembre
9	Heekes Pierre Jacques à Marie Catharine Harma	12 juillet	2	Spüker Pierre Michel à Christine Maassen	8 février
4	Hoornes Jean Pierre à Marie Gertrud Doerper	23 février	1	Concilié Jean Théodor à Marie Catharine Stock	1 février
11	Hofer Louis à Sib. Christine Schmitz	24 octobre	5	Weeger Jean Mathieu à Anne Christine Wajms	16 mai

Fait et arrêté par le sous-préfet Meier D. Willutz
à Willutz le 31 Décembre 1808.

M. W.



Table alphabétique des actes de mariages en
la Mairie de Millers jour l'an 1803 d'après
en exécution de l'arrêt impérial du 20 Juillet 1807.

N ^o .	Noms & surnoms	Dates des actes	N ^o .	Noms & surnoms	Dates des actes
3	Bonnard Jean Michel marié à Cath. Marie Vinckmans	23 février	13	Noels Jacques marié à Magdalene Brünges	2 Novembre
15	Bolzen Jean Mathieu à Marie Agnes Elmans	8 novembre	7	Rascher Jean Henry à Marie Magdalene Essers	22 Juin
12	Hoeren Jean Jacques à Marie Catharine Vieper	25 octobre	14	Reches Jean Pierre à Marie Adèle Roebbers	7 novembre
10	Dapper Pierre Quirin à Anne Marie Lambert	19 idem	1	Conrath Jean Christ. à Marie Catharine Holtz	1 février
6	Heck Jean Mathieu à Marie Gertrud Weeyer	1 Juin			
4	Hoernes Jean Pierre à Marie Gertrud Doerper	23 février			
11	Hoyer Louis à Sibille Christian Schmidt	26 octobre			
8	Höhr Math. Christ. à Anne Sibille Binger	27 Juin			